



Mise à disposition du troisième supplément au prospectus de base du programme « Euro Medium Term Notes »

Paris, le 7 janvier 2019. Veolia Environnement a obtenu le 4 janvier 2019 le visa de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sur le troisième supplément au prospectus de base de son programme d'instruments de dette (EMTN) d'un montant de 16 milliards d'euros.

Le prospectus de base (visa AMF n°18-258 du 22 juin 2018) et son troisième supplément (visa AMF n°19-004 du 4 janvier 2019) sont disponibles sur le site internet de la société à l'adresse www.veolia.com (« espace finance », rubrique « dette et notation » sous « information financière »), à son siège social, auprès de l'agent payeur désigné dans le prospectus ainsi que sur le site de l'AMF à l'adresse www.amf-france.org.